

# "S'il pleut à la Saint-Médard, il pleut quarante jours plus tard. A moins que Barnabé, ne lui coupe l'herbe sous le pied"

## Le San Mya Infos Compte-rendu du Conseil Municipal Mardi 19 mai 2026

### Etaient présents :

Sébastien DESHAYES - Valérie DA FONTE – Robin FORISSIER – Claudine FARGIER  
Cédric BECKER – Brigitte ROLLAND – Anthony TISSEUR  
Marie-Anick NICLOU - Claudine CHOLLET-GRANJON – Michel FAURE  
Tom HEBBAZ – Antoine MAGAT - Elodie PADET – Sophie ROUCHON

### Absent et excusé :

Cédric NICLOU, absent pour raisons médicales, pouvoir donné à Cédric BECKER.

### A l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal
- Tirage au sort des jurés d'assises
- Désignation des représentants du conseil municipal à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CCFE
- EPURES : avenant financier 2026
- Désignation du représentant de la commune à EPURES
- Constitution de la commission des impôts directs
- Dissolution du syndicat intercommunal du CES de Saint-Galmier
- CITEO : Convention de groupement pour le soutien financier lié à la lutte contre les déchets abandonnés
- Terrassement du CTM : vente de terre végétale
- Questions diverses



N'oubliez pas de regarder l'....

Agenda!

Communal  
en Page 2.

# AGENDA

**Samedi 30 et dimanche 31 mai à la Halle des sports et dans le village**

- Championnat cyclisme de la Loire

**Lundi 8 juin à 18h30 au cœur du village**

- Concert hors les murs – Fête de la Saint-Médard

**Jeudi 11 juin – Journée entière**

- Marche pour tous. Rendez-vous sur le parking à l'entrée du Bourg à 9h

**Vendredi 12 juin à 19 heures**

- Inauguration du restaurant « La table des Moulins »

**Samedi 13 juin à 18 heures**

- Fête de la musique

**Mardi 16 juin**

- Concours de boules

**Jeudi 18 juin à 19h en Mairie**

- AG de la MJC

**Samedi 27 juin**

- Kermesse de l'école

**Samedi 27 juin**

- Barbecue des Saint-Fêtards

**Mardi 30 juin à 20 heures en Mairie**

- Conseil Municipal



**CHAMPIONNATS DE LA LOIRE**  
FSGT42 CYCLISME  
30 & 31 MAI 2026

**A SAINT-MÉDARD-EN-FOREZ**

SAMEDI 30 MAI	DIMANCHE 31 MAI
13h00: Super Vétérans & Cadets 65 km	13h00: Super Anciens, Anciens, Minimes* & Femmines 60 km (*Minimes: 44km)
15h30: Vétérans & Juniors 71 km	15h30: Seniors & Espoirs 79 km

Engagements par club : balchard.eric62@orange.fr - Tel: 0689964535  
IBAN : FR76 1450 6000 2163 0389 9400 085  
\*Minimes & Cadets : 7 € dont 2 € pour le chrono  
\*Autres Catégories : 10 € dont 2 € pour le chrono

**FÊTE de la Musique**  
Bourg de St Médard  
SAMEDI 13 JUN - 18H

MENU ROUGAIL SAUCISSES  
ou CARI DE LEGUMES (sans viande)  
CONCOCTÉ par LA TABLE DES MOULINS  
+ DESSERT & café : 15€  
MENU enfant : 1/2 part de ROUGAIL ou hot dog / boisson / dessert : 8€

RESERVATION REPAS OBLIGATOIRE  
PAR MAIL AVANT LE MERCREDI 10/06/26 à  
emusma@yahoo.fr  
(SNACKING sur place sans réservation)

**PROGRAMME**

SCENE OUVERTE	18H00
ATELIER VOCAL - pop française	19H30
GROUPES DE MUSIQUES ACTUELLES (EMUSMA/MUSIVAL) - soul / pop/rock	20H00

LOIRE

*Le procès-verbal de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité.*

## Tirage au sort des jurés d'assises

Suite à la réunion du 3 février 2026 à Feurs, la commune de Saint-Médard a été tirée au sort. En tant que citoyen, vous pouvez être appelé à siéger à la cour d'assises, aux côtés de juges professionnels, pour juger les affaires pénales les plus graves. Une première liste préparatoire est établie dans chaque commune par un tirage au sort effectué sur les listes électorales sous l'autorité du Maire. Tel a été le cas ce mardi 19 mai dans notre village, où trois personnes ont été tirées au sort. Ces dernières vont être informées par courrier.



## Désignation des représentants du conseil municipal à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CCFE

**Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES**, rappelle le rôle de la CLECT. Créée par le Conseil Communautaire, elle a pour rôle d'évaluer les coûts liés aux transferts de compétences entre les communes et la communauté de communes. Elle est composée de représentants désignés par chaque conseil municipal, un titulaire et un suppléant. L'objectif pour la commune est donc de désigner ses représentants afin de participer à cette instance obligatoire et essentielle au fonctionnement intercommunal.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité, les conseillers municipaux suivants pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes de Forez-Est à savoir, M. Sébastien DESHAYES, en qualité de membre titulaire et Mme Valérie DA FONTE, en qualité de membre suppléant.**

## EPURES : avenant financier 2026

**Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES**, présente la convention financière 2026 avec EPURES, l'Agence d'urbanisme des territoires ligériens, à laquelle la commune adhère. Il rappelle brièvement les missions des agences d'urbanisme définies par l'article L.132-6 du Code de l'urbanisme, ainsi que l'existence de la charte partenariale et de la convention cadre, déjà signées et valables tant que l'adhésion perdure. L'Agence adopte chaque année un programme partenarial d'activités, financé par les cotisations et subventions des membres. Pour 2026, l'avenant financier fixe la participation complémentaire de la commune, soit 7 920 €. Cette participation concerne les missions de l'agence d'urbanisme dans le cadre de la révision du PLU de la commune.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, l'avenant financier avec EPURES.**

## Désignation du représentant de la commune à EPURES

**Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES**, indique que la commune de Saint-Médard-en-Forez est membre de l'Agence d'Urbanisme de la Région Stéphanoise EPURES, structure chargée d'accompagner les collectivités dans leurs études et projets d'urbanisme. Il précise qu'à la suite des élections municipales, il appartient au conseil de désigner un représentant titulaire et un suppléant pour y siéger.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne les représentants de la commune auprès d'EPURES à savoir M. Sébastien DESHAYES, titulaire et Mme Sophie ROUCHON, suppléante.**

## Constitution de la commission des impôts directs

**Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES**, indique que la commission communale des impôts directs (CCID), prévue par l'article 1650-1 du CGI, doit être composée du maire, de six commissaires titulaires et six suppléants. Il rappelle que ces membres sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, établie par le conseil municipal. Il précise que cette liste doit être transmise dans les deux mois suivant l'installation du conseil.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'approuver la liste des 24 personnes proposées pour la désignation des commissaires.**

## Dissolution du Syndicat Intercommunal du CES de Saint-Galmier

**Madame Claudine FARGIER, troisième Adjointe**, indique que, suite à la délibération du comité syndical du CES de Saint-Galmier approuvant la dissolution du syndicat, celui-ci ne gère plus que le gymnase Roger RIVIERE et ne dispose plus des recettes nécessaires, certaines communes n'ayant pas rétabli leur participation financière. Elle précise que la répartition de la trésorerie se fera au prorata des effectifs scolaires 2025-2026 pour les communes à jour de leurs cotisations.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le principe de dissolution du syndicat intercommunal du CES de Saint-Galmier, conformément aux dispositions de l'article L.5211-26 du CGCT.**

## CITEO : Convention de groupement pour le soutien financier lié à la lutte contre les déchets abandonnés

**Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES**, explique que CITEO, éco-organisme agréé chargé de la prévention et de la gestion des déchets d'emballages ménagers, impose désormais aux communes de moins de 1500 habitants de se regrouper pour bénéficier du soutien financier destiné au nettoyage des déchets abandonnés diffus. Il précise que la Communauté de Communes de Forez-Est accepte de porter le groupement des 31 communes concernées, de représenter celles-ci auprès de CITEO et de redistribuer les aides financières, et propose d'autoriser la signature de la convention correspondante.

**Après en avoir délibéré, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec CITEO.**

## Terrassement du Centre Technique Municipal : vente de terre végétale

**Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES**, explique que les travaux de terrassement réalisés pour la construction du Centre Technique Municipal ont généré un surplus important de terre végétale, dont une partie sera conservée pour les besoins communaux tandis que le reste peut être vendu. Il précise que l'entreprise PEGUET PAYSAGE souhaite acquérir 100 m<sup>3</sup> de cette terre au prix de 7.00 € le m<sup>3</sup>, soit un montant total de 700 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser la vente à l'entreprise PEGUET PAYSAGE de 100 m<sup>3</sup> de terre végétale issue des travaux de construction du CTM.**

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### Des nouvelles de la MJC

« Suite à l'année difficile concernant les cours de gym avec Isabelle, nous avons décidé de rembourser le troisième trimestre pour les adhérents de ces cours (Mouv'Santé, Activ'Gym, Cardio-Training, Cross-Training enfants et ados, et Pilâtes).

**La bonne nouvelle est que nous avons une nouvelle présidente pour la rentrée, Delphine NICLOU !**

**Pour clore cette année et lancer la nouvelle, nous vous convions :**

**à l'Assemblée Générale le jeudi 18 juin à 19h à la Mairie.**

Ce sera l'occasion de rendre les chèques aux adhérents remboursés, de présenter l'équipe de la MJC et les nouvelles activités (nouveaux intervenants), d'échanger et de partager un moment convivial autour d'un pot de l'amitié.

Nous vous attendons donc nombreux à cette occasion ! Nous serons également ravis d'accueillir de nouvelles personnes pour renforcer l'équipe ».

Cédric BECKER - MJC Saint Médard en Forez - Mob: 06 37 74 43 61 - [mjc.saint.medard@gmail.com](mailto:mjc.saint.medard@gmail.com)

### La Machine à Guincher - orchestre guinguette

**Hors les murs à Saint-Médard-en-Forez le lundi 8 juin à 19 heures sur la place du village.**

#### Quoi de mieux qu'un concert guinguette pour fêter la Saint-Médard !

**La Machine à Guincher** vous emmène à une époque pas si lointaine où les synthétiseurs et autres séquences enregistrées n'existaient pas. **Ses quatre musiciens se sont mis au défi de vous faire danser, sur une musique vivante, et dans la bonne humeur, mais sans la technologie actuelle.** Ils reprennent à leur sauce les classiques du bal populaire : musette, rétro, musiques latines, rock'n roll, variété, disco ou encore jazz, bossa nova et rumba si la musique doit se glisser derrière les conversations d'une garden party...

**Au menu : Saucisses, frites et tartes aux fruits**

**10€ à régler sur place.**

**Pour tous renseignements et inscriptions**

**jusqu'au 4 juin : 04 77 94 05 21 ou 06 14 55 78 46**



Rendez-vous sur la place du village pour profiter d'une soirée conviviale et dansante !

Concert gratuit - Début de soirée 18h30 - Concert 19h.



Événement organisé avec le soutien  
de la Région Auvergne Rhône-Alpes  
et la Communauté de Communes Forez-Est.



# LES ERREURS DE TRI CÔTENT CHER



**Le verre**



dans les **ORDURES MÉNAGÈRES**

**COÛT : 375 € HT/tonne**



dans le **BAC JAUNE**

**COÛT : 649 € HT/tonne**



déposés dans la **BENNE À VERRE**

**COÛT : 40 € HT/tonne**



**RECYCLAGE**  
(à l'infini pour le verre !)



**ENFOUISSEMENT**  
dans les sols



Urgence Sensibilisation : Augmentation des accidents de la route dans la Loire – Seniors

# L'EXPÉRIENCE NE REMPLACE PAS LA PRUDENCE!

L'ÂGE CHANGE, LA ROUTE AUSSI. ADAPTEZ-VOUS.

Sur les routes, les seniors sont particulièrement exposés aux risques d'accident. Ils représentent un enjeu spécifique de la sécurité routière. En 2016, ils étaient 886 à avoir perdu la vie sur la route, soit 25 % de la totalité de la mortalité routière alors qu'ils ne représentent que 19 % de la population.

Afin de limiter les risques, différentes solutions existent pour savoir si vous êtes encore apte à la conduite, notamment des stages de remise à niveau.

N'hésitez pas à poser des questions à votre médecin, et à lui demander des conseils.

## Les escroqueries en ligne, les bons réflexes pour se protéger

Les escroqueries en ligne évoluent constamment, mais quelques habitudes simples permettent de réduire fortement les risques : vigilance, vérification des sources, protection des comptes et prudence face aux demandes urgentes.

<p><b><u>PAR TÉLÉPHONE OU SMS</u></b></p> <p>Ne communiquez jamais :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✚ vos codes bancaires.</li><li>✚ vos mots de passe.</li><li>✚ vos documents d'identité.</li><li>✚ les codes reçus par SMS.</li></ul> <p>Méfiez-vous des appels « Urgent » :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✚ Votre compte va être bloqué.</li><li>✚ Vous avez gagné un colis.</li><li>✚ Votre colis ne passe pas dans la boîte aux lettres.</li><li>✚ Un membre de votre famille a besoin d'argent.</li></ul> <p><b>EN CAS DE DOUTE</b> → Raccrochez directement et contactez l'organisme concerné.</p>	<p><b><u>SUR INTERNET</u></b></p> <p>Vérifiez toujours :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✚ l'adresse du site.</li><li>✚ l'expéditeur des mails.</li><li>✚ les liens suspects.</li></ul> <p><b>Attention</b> → Ne cliquez jamais sur un lien douteux et utilisez des mots de passe différents.</p>
<p><b><u>À DOMICILE</u></b></p> <p>Attention aux faux agents :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✚ faux techniciens.</li><li>✚ faux livreurs.</li></ul> <p><b>EN CAS DE DOUTE</b> → Demandez une carte professionnelle avant d'ouvrir.</p>	<p><b><u>ACHATS ET VENTE EN LIGNE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✚ Privilégiez les plateformes sécurisées/ reconnues.</li><li>✚ N'envoyez jamais d'argent en avance sans garantie.</li><li>✚ Attention aux sites qui imitent de vrais commerces et proposent des prix attractifs.</li><li>✚ Consultez les avis du site.</li><li>✚ Comparez les prix.</li></ul>

### EN CAS D'ARNAQUE

- Contactez votre banque immédiatement.
- Bloquez votre carte bancaire si nécessaire.
- Conservez les preuves ( messages, mails, captures d'écran, IBAN frauduleux...)
- Surveillez vos comptes et les activités inhabituelles.

### OÙ SIGNALER LES FAITS ?

**PHAROS** → Plateforme officielle de signalement des contenus et comportements illicites sur internet.

Se rendre sur : <https://internet-signalement.gouv.fr>



**CYBER MALVEILLANCE** → Assistance et prévention en cybersécurité.

Se rendre sur : <https://www.cybermalveillance.gouv.fr>



### **GENDARMERIE ET POLICE NATIONALE**

- ✚ En cas d'escroquerie déposez plainte en brigade de gendarmerie ou au commissariat de police le plus proche de chez vous.
- ✚ Vous pouvez aussi déposer plainte en ligne avec le site « pré plainte en ligne » : [www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)

## Diverses informations

### Loire Épilepsie

L'épilepsie est la 3eme maladie neurologique, elle touche près de 700 000 personnes en France soit environ 1% de la population.  
Si certaines personnes naissent épileptiques, la maladie peut toucher n'importe qui, quelque soit son âge et son sexe.



**Loire  
Épilepsie**

**Loire Epilepsie**  
24, Rue Camille Parlat  
42110 Feurs  
Tel: 06 48 49 53 54  
loireepilepsie@gmail.com

**Loire Epilepsie** est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.  
Elle a pour but d'aider la vie des personnes épileptiques et leur entourage.  
Loire Epilepsie est dirigée par un conseil d'administration de six personnes, atteintes d'épilepsie ou d'aïdants (conjoint, parent) résidentes sur l'ensemble du département.

**PROCHAINE REUNION : LE SAMEDI 30 MAI 2026**

A la Salle des Associations d'EPERCIEUX – SAINT – PAUL (42110 - Chemin des rencontres)

De 09h30 à 10h30 : réunion des adhérents  
De 10h30 à 12h00 : café rencontre ouvert à tous (adhérents ou non)

## ANNONCE

# BABYSITTING

Je m'appelle Anna,  
Je suis à la recherche d'un petit job étudiant pour la garde d'enfant.

J'ai 20 ans.  
Aînée d'une fraterie.  
J'ai déjà gardé des enfants agés de 4 à 10 ans

Je peux aider aux devoirs  
Je possède le permis B1

10€/HEURE

Les weekends

## EN SOIRÉE ET LA JOURNÉE

TEL: 07 81 89 25 08



## INVITATION

Saint Médard

# Basket



Pour tous les jeunes intéressés par la pratique du basket, le club de SAINT MEDARD BASKET vous propose de venir essayer gratuitement ce sport durant les mois de mai et juin 2026.

NES EN :	ENTRAINEMENT
2019/2020/2021 U7 (baby)	tous les samedis de 10h00 à 11h30
2017/2018 U9	tous les mercredis de 13h45 à 15h15
2015/2016 U11	tous les lundis de 17h15 à 18h30
2013/2014 U13 Féminines	tous les mercredis de 15h15 à 17h00
2013/2014 U13 Masculins	tous les mardis de 17h40 à 18h45
2011/2012 U15 Masculins	tous les mercredis de 17h00 à 18h45
2011/2012 U15 Féminines	tous les jeudis de 18h30 à 20h00
2008/2009/2010 U18 Masculins	tous les mercredis de 18h45 à 20h30 tous les jeudis de 20h00 à 21h30
2008/2009/2010 U18 Féminines	tous les mardis de 18h45 à 20h30
A partir de 2007 Séniors Féminines	tous les vendredis de 19h00 à 20h30
A partir de 2007 Séniors Masculins	tous les vendredis de 20h30 à 22h00
A partir de 2007 Loisirs Féminines	tous les mercredis de 20h30 à 22h00
A partir de 2007 Loisirs Masculins	tous les mardis de 20h30 à 22h00

INFORMATIONS

Tous les entrainements ont lieu dans la **halle des sports de Saint Médard en Forez.**  
(Prévoir bouteille d'eau)

Pour plus d'informations et pour confirmer que l'entrainement ait bien lieu contacter  
Julie Perbet au 06 80 72 95 08  
ou par boîte mail : [basketsaintmedard@gmail.com](mailto:basketsaintmedard@gmail.com)  
notre site : <http://stmédardbasket.fr>

Monsieur Thierry BESSON, auteur d'un ouvrage consacré à l'histoire de Chevrières, propose de mettre quelques exemplaires en vente en mairie.  
Ce livre retrace l'histoire du village, de l'an 1100 à nos jours, et est aussi une plongée dans la région du Forez.  
Il est proposé au prix de 30 €.

**Merci de nous faire savoir si vous êtes intéressé(e).**



## Saint-Médard-en-Forez

# Les 100 ans de Jean Tisseur, ancien cantonnier, fêté en mairie



Un discours a été fait par le maire Sébastien Deshayes en hommage à Jean Tisseur. Photo Valérie Da Fonte

Ce 10 mai, jour J de son anniversaire, la mairie a accueilli une cérémonie pour célébrer les 100 ans de Jean Tisseur.

À sa demande, l'événement s'est déroulé en toute intimité, en présence uniquement de sa famille réunie et de quelques amis très proches, dans une atmosphère empreinte d'émotion et de respect.

Sébastien Deshayes, le maire, a ouvert son discours en évoquant la chanson de Dalida *Le temps des fleurs*, symbole de douceur et de souvenirs, un écho naturel à la vie de Jean Tisseur, façonnée par la passion des jardins et la simplicité.

### Cantonnier sur la commune durant près de 35 ans

Né le 10 mai 1926, marié en 1948, ancien cantonnier et

jardinier communal pendant 35 ans, il a laissé une empreinte durable sur la commune, jusqu'à recevoir en Autriche, un 2<sup>e</sup> prix international des villages fleuris, faisant rayonner le village bien au-delà de ses frontières.

Le premier magistrat a également souligné la beauté d'un geste répété toute une vie : les bouquets que Jean Tisseur cueillait chaque semaine pour son épouse, témoignage d'un amour discret mais constant. Toujours actif dans son jardin jusqu'à 97 ans, il incarne une longévité admirable, faite de travail, de passion et de lumière.

La commune lui a adressé un merci sincère pour son parcours exemplaire, avant de lui souhaiter un anniversaire à l'image de cette journée : intime, lumineux et entouré de ceux qu'il aime, comme il l'avait souhaité.



## Le petit écho de la Com'

### Quelques citations sur le printemps...

Pour fêter l'arrivée des beaux jours, voici quelques proverbes :

Au printemps, tout arbre est un bouquet.

Mars venteux, verger pommeux !

Avril fait la fleur, mai en a l'honneur.

Quand avril est froid et pluvieux, les moissons n'en vont que mieux !

Les plus belles récoltes viennent des saisons patientes.

Quand mars se déguise en été,  
avril prend ses habits fourrés !

Qui cultive son jardin  
cultive son âme.

Un jardin est un poème  
que la terre écrit au ciel.

Le parfum des fleurs est la mémoire du printemps.